

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 20 janvier 2012
(convocation du 9 janvier 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Janvier Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. OLIVIER Michel à Mme ISTE Michèle
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 11 h 20
M. MAURRAS Franck à M. LAGOFUN Gérard
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 35
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique

Mlle EL KHADIR Samira à M. GUILLEMOTEAU Patrick
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. MILLET Thierry
Mme MELLIER Claude à M. PENEL Gilles
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine jusqu'à 10 h 30
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. ROBERT Fabien à Mme FAYET Véronique à partir de 10 h 30
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

GIP des Hauts de Garonne - Versement de la participation communautaire au budget de fonctionnement pour l'année 2012 - Décision - Autorisation

Monsieur TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté Urbaine de Bordeaux a approuvé, par délibération N° 2001/100 du 19 janvier 2001, la convention du Grand Projet des Villes des Hauts de Garonne et la création du GIP pour une durée de six ans comme structure du projet global concernant le territoire des communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont.

Les changements législatifs et réglementaires, intervenus à la suite de la loi Borloo du 1^{er} août 2003 ont amené la Communauté Urbaine de Bordeaux à approuver, par délibération n°2005/0965 du 16 décembre 2005, l'avenant n°1 à la convention constitutive du GIP qui prévoyait notamment de nouvelles modalités de financement du GIP par les partenaires locaux.

La durée des missions du GIP dépassant la durée initialement prévue, la Communauté Urbaine de Bordeaux a approuvé, par délibération n° 2007/0386 du 25 mai 2007, le prolongement de la durée du GIP (avenant n°2 à la convention constitutive du GIP) ainsi que sa participation financière jusqu'en 2011.

Enfin, la Communauté Urbaine de Bordeaux a approuvé par la délibération n°2011/0303 du 29 avril 2011 une prorogation du GIP pour la période de 2011 jusqu'en 2014 (avenant n°3 à la convention constitutive du GIP).

Le GIP GPV porte depuis 2001 le pilotage, la coordination et l'animation des projets urbains et sociaux sur les quatre communes de la Rive Droite concernées. Le bilan opérationnel 2011 et la prorogation de la structure jusqu'en 2014 orientent son action de l'année 2012 vers une consolidation de ses actions avec un renforcement de l'axe environnemental et le marketing territorial.

1 – Bilan d'activité 2011

Le bilan de réalisation du GIP pour cette année fait ressortir plusieurs volets d'intervention qui nécessitent une complémentarité dans les actions et les thématiques dont le GIP est le garant.

1.1 Renouveaulement et projet urbain

L'intervention du GIP-GPV a été axée autour de l'animation et la coordination du projet de rénovation urbaine PRU-ANRU1, qui entre dans sa dernière phase d'achèvement prévue pour 2014. L'intervention du GIP avec ses partenaires s'est déclinée dans plusieurs programmes :

- Suivi du PRU (ANRU1) : animation et organisation des comités de pilotage, réalisation du bilan ANRU1, réponse à l'appel à projet « Qualité architecturale, urbaine et paysagère »,
- Préparation du projet urbain Rive Droite et poursuite des programmes de renouvellement urbain 2011,
- Participation à la coordination du projet plaine Rive Droite, avec notamment un positionnement du GIP dans la participation à l'étude Joliot-Curie,
- Suivi du programme 50 000 logements qui impacte les communes de la Rive Droite,
- Suivi de la révision du PLU 3.1 et participation aux ateliers Urbanisme et Habitat,
- Etude sur le logement des jeunes en partenariat avec l'Union Régionale Aquitaine des Habitats Jeunes.

Il s'agit en somme d'assurer l'animation et la mise en cohérence de la dynamique du renouvellement urbain à l'intérieur de la Rive Droite mais aussi en liaison avec le reste du territoire de la CUB.

Cette perspective de dynamique urbaine est enrichie du volet de développement local et social pour une convergence territoriale inter-thématique.

1.2 Développement local

L'intervention du GIP-GPV fait converger plusieurs actions sociales qui sont inscrites notamment dans les Contrats Urbains de Cohésion Sociale signés entre l'Etat, les communes et la Communauté Urbaine de Bordeaux. L'implication du GIP vient en complémentarité des actions locales pour agir sur les échelles des territoires des quatre communes.

En 2011, son action avait pour objectif d'actionner et d'amplifier plusieurs thématiques prioritaires :

- Pilotage, suivi et animation du plan de lutte contre les discriminations sur la Rive Droite,
- Pilotage, suivi et coordination de l'observatoire du relogement et de la plateforme habitat,
- Pilotage, suivi et animation de la charte locale d'insertion,
- Réalisation du bilan, évaluation et développement des perspectives des politiques et équipements sportifs et de loisirs sur la Rive Droite,
- Suivi et animation du plan d'action locale des chantiers formation.

Le GIP a permis, par son expérience et son implication au sein du réseau d'acteurs sociaux, la rencontre des acteurs autour des projets quand ces derniers existent et à initier des démarches d'observation pour amorcer des pistes d'action collective.

1.3 Animation et développement culturel du parc des coteaux

L'action environnementale a été un axe fondamental pour le plan de charge du GIP pour l'année 2011. Le lancement de la démarche de définition et d'étude sur le Parc des Coteaux comme espace environnemental structurant sur la Rive Droite a nécessité plusieurs axes de travail :

- Animation du comité de pilotage et des comités techniques pour le lancement du projet : étude et plan de jalonnement,
- Suivi et coordination du volet aménagement du Parc des Coteaux,
- Création et animation du séminaire de travail Parc des Coteaux en mai 2011,
- Recrutement d'une chargée de mission dédiée au projet Parc des Coteaux,
- Préparation et montage de panoramas 2012, biennale du Parc des Coteaux.

Cette démarche de projet est concrétisée aujourd'hui avec la rédaction d'un projet de charte pour la gestion du Parc des Coteaux. La gestion de cette rédaction a été animée par le GIP pour inscrire des objectifs cohérents engageant les partenaires autour du développement durable de ce parc.

1.4 Innovation sociale et numérique

Le GIP est intervenu notamment dans l'innovation numérique au sein de la Rive Droite pour amorcer une plateforme numérique et sociale pour les acteurs et les porteurs de projets. Dans ce sens, le GIP a assuré :

- l'animation des comités techniques et des comités de pilotage pour lancer et suivre la démarche,
- la préparation du cahier des charges techniques de la plateforme d'innovation numérique et sociale (PINS)
- la préparation du plan d'animation de la PINS en lien avec les correspondants et partenaires du projet.

1.5 Marketing territorial et Communication

L'action du GIP dans la communication est importante pour la conduite des projets urbains et sociaux et la valorisation du territoire de la Rive Droite.

Le GIP a initié un processus de promotion coordonnée du territoire par des études d'opinion des habitants de ce territoire, puis des habitants du reste de l'agglomération, suivi de la mise en place d'un label et d'un plan média. En 2011, l'activité du GIP s'est axée sur les actions suivantes :

- Renforcer les relations à la presse sur différents supports (presse quotidienne régionale, presse multimédia et presse spécialisée) : communiqués, dossiers de presse, points presse, revue de presse,
- Organisation des séminaires « Parc des Coteaux » (mai 2011) et « Habiter Rive Droite » (décembre 2011), production des actes,

- Production du livre souvenir « panOramas 2010 »,
- Etude préalable, lancement et suivi du projet de cartographie numérique 3D du territoire,
- Suivi et coordination de l'actualisation du plan présentant le projet de territoire (édition décembre 2011),
- Communication online : mises à jour du site internet du GPV, alimentation du blog Rive Droite et animation des communautés sur les réseaux sociaux, notamment Facebook,
- Participation aux ateliers métropolitains et BGI sur l'attractivité de la métropole.

2011 représente une année tremplin pour le GIP dans son fonctionnement. La préparation de sa prorogation jusqu'en 2014 a permis la définition d'un plan de charge sur trois ans. Les orientations de 2012 s'en inspirent largement.

2 – Les orientations pour l'année 2012

Les orientations 2012 reprennent le plan de charge conventionné lors de la prorogation du GIP-GPV par les partenaires entre 2012-2014 (cf. délibération communautaire du 12 avril 2011). Il s'agit notamment de définir trois axes de travail pour consolider le projet urbain qui est entré dans sa phase de finalisation, de continuer l'animation des dispositifs d'accompagnement social et culturel revue par les nouveaux avenants aux CUCS 2012-2014 et de renforcer son plan de communication autour du Marketing territorial.

2.1 Accompagner les projets urbains de la Rive Droite

Il s'agit d'achever le pilotage général des conventions ANRU en cours, à savoir l'ORU du 8 mai 1945 à Cenon (dont l'échéance des travaux est prévue pour la fin 2012), ainsi que les ORU dont les échéances sont prévues pour 2014 (quartier Génicart à Lormont et quartier Libération à Floirac).

Par ailleurs, le GIP continue de coordonner la mise en place de nouveaux projets de renouvellement urbain sur le territoire : celui du quartier Dravemont sur le haut Floirac, du quartier Palmer à Cenon, du quartier Carriet « intermédiaire » à Lormont, du quartier Prévert à Bassens. Un travail spécifique concernant les outils de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) sera conduit de manière à assurer une meilleure coordination des partenaires.

Le GIP travaillera avec l'ambition d'asseoir ces opérations dans une perspective territoriale globale pour faire la jonction avec les projets initiés sur le territoire bordelais.

2.2 Développement local et territorial

Dans la perspective des avenants aux CUCS 2012-2014, le GIP va conforter son intervention sur les priorités avancées par les partenaires locaux à savoir le cadre de vie et l'habitat, le développement économique et l'insertion ainsi que le développement durable et culturel en rapport avec la boucle verte et le Parc des Coteaux. L'intervention du GIP vient synthétiser, par une animation globale, des thématiques qui méritent d'être traitées au niveau du territoire de la Rive Droite.

Pour 2012, le GIP met en œuvre l'animation du « panOrama 201 2 », biennale du Parc des Coteaux.

2.3 Marketing territorial et E-Marketing

2012 sera l'occasion de continuer le déploiement du plan de communication, en vue des actions de promotion du territoire, entreprises jusqu'à aujourd'hui. En plus des actions de communication thématiques citées plus haut, il s'agit notamment :

- de capitaliser sur l'étude des opinions des habitants de la Rive Droite pour promouvoir une nouvelle façon de co-habiter sur le territoire métropolitain,
- de poursuivre la démarche de mise en œuvre du PINS sur le territoire pour les acteurs du territoire et les porteurs de projets,
- de participer à la mise en œuvre de la maquette 3D en cours de réalisation par la CUB. Le GIP peut assurer l'animation et la promotion de cette maquette sur le territoire de la Rive Droite.

Au regard de ces décisions, la présente délibération vient confirmer le montant et préciser les conditions de versement de la participation communautaire au budget de fonctionnement du GIP des Hauts de Garonne pour l'année 2012 à hauteur de 217 000 euros réparti de la manière suivante :

DEPENSES		RECETTES		
Postes	Montant	Financeurs	Montant	Total
Fonctionnement courant	555 079 €	FEDER	25 000 €	555 079 €
		Communes	208 980 €	
		CUB	217 000 €	
		CG33	40 000 €	
		CR Aquitaine	12 000 €	
		Bailleurs	45 000 €	
		ASP et autres	7 099 €	
Etudes	15 000 €	Communes	10 000 €	15 000 €
		Bailleurs	5 000 €	
SOUS-TOTAL	570 079 €	SOUS-TOTAL		570 079 €
Subventions équipement	1 020 €	Communes	1 020 €	1 020€
SOUS-TOTAL	571 099 €	SOUS-TOTAL		571 099 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération communautaire n°2001/100 du 19 janvier 2001,

VU la délibération communautaire n°2005/0965 du 16 décembre 2005,

VU la délibération communautaire n°2007/0386 du 25 mai 2007,

VU la délibération communautaire n°2011/2014 du 29 avril 2011,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que le GIP, par son action d'animation et de mise en cohérence des projets de renouvellement urbain et de développement local, participe à la mise en œuvre des objectifs communautaires inhérents à la Politique de la Ville,

DECIDE

Article 1 :

Une participation financière communautaire d'un montant de 217 000 euros est attribuée au GIP des Hauts de Garonne au titre de l'année 2012 pour le financement du budget de fonctionnement.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Article 3 :

L'imputation des crédits correspondants est faite au chapitre 65 compte 65738 fonction 72 CRB UE00 ouverts au budget principal de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 janvier 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 13 FÉVRIER 2012</p> <p>PUBLIÉ LE : 13 FÉVRIER 2012</p>

M. JEAN TOUZEAU